



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1077

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Actions science et société sur le changement climatique dans l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour 2009

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Bret

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009**Délibération n° 2009-1077**

commission principale : développement économique

objet : **Actions science et société sur le changement climatique dans l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour 2009**

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte et les enjeux

La Communauté urbaine, à travers son soutien à l'innovation, et à l'Université, fait de la connaissance un levier majeur de son développement. La convention-cadre de partenariat du 11 février 2008 entre la Communauté urbaine, la région Rhône-Alpes et l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2008-2010 précise leurs objectifs partagés.

La Communauté urbaine apporte son soutien aux actions correspondant aux priorités de ses stratégies territoriales et de ses compétences.

Conscient que l'avenir se construit de plus en plus par le croisement fertile de connaissances multiples, la Communauté urbaine conduit une politique générale intitulée métropole des savoirs afin de partager son ambition pour la recherche et l'innovation et de mobiliser le monde de la recherche et la société lyonnaise autour des grands enjeux d'avenir sur l'agglomération lyonnaise.

Cette politique générale poursuit trois objectifs pour l'agglomération lyonnaise :

- devenir une métropole de culture scientifique,
- reconnaître et faire circuler la variété des connaissances entre populations et acteurs de l'agglomération pour innover,
- faire rayonner vie intellectuelle et connaissances scientifiques lyonnaises.

Sur le plan opérationnel, cette politique s'incarne à la Communauté urbaine dans une démarche dénommée "fabrique de la ville", qui consiste à enrichir certaines de ses politiques publiques et projets par la prospective et les sciences humaines et sociales.

Cette démarche est appelée à développer au sein de la Communauté urbaine des partenariats de recherche, interroger la recherche sur des actions ou domaines d'action de la Communauté urbaine, développer des dispositifs de dialogue expérimentaux qui croisent les regards, expérimenter et générer des innovations concrètes afin d'engendrer des transformations de la culture et des modes de faire de la Communauté urbaine.

L'Université de Lyon comporte un service science et société - centre de culture scientifique, technique et industrielle, qui a pour mission de diffuser la culture scientifique auprès de tous les publics et notamment auprès des jeunes, de faire découvrir la science et ses enjeux, partager les savoirs en dehors de l'école, éduquer à une citoyenneté active, créer des débats science-société.

De par ses fonctions de médiation scientifique articulée aux questions de société, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Université de Lyon est ainsi identifié comme un lieu qui contribue aux différents décloisonnements entre les disciplines universitaires, entre l'université et le secteur culturel.

Le soutien de la Communauté urbaine à l'Université de Lyon pour la mise en place d'actions sciences société orientées sur ses politiques publiques s'inscrit dans le cadre de la démarche "fabrique de la ville" précitée.

Les perspectives 2009

Dans le cadre du Plan climat, la Communauté urbaine est partie prenante des engagements nationaux et internationaux, visant à l'horizon 2020 à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire et à porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans sa consommation totale d'énergie.

La Communauté urbaine a saisi le Conseil de développement afin que ce dernier produise une contribution à l'attention des élus communautaires sur le volet de la coresponsabilité de la société civile dans la construction d'une agglomération lyonnaise sobre en carbone en 2020. Les travaux et réflexions conduits par le Conseil de développement concernent l'identification des transformations des modes de déplacements, d'habitat, de consommation de loisirs nécessaires au passage à une agglomération sobre en carbone et les modalités permettant de susciter et d'accompagner ces changements de comportements.

Cette démarche en cours est l'occasion de démultiplier des scènes de dialogue complémentaires, en particulier à travers :

- un workshop sur le changement climatique avec l'Ecole nationale des beaux arts de Lyon,
- un repérage d'initiatives individuelles volontairement sobres en émissions de gaz à effet de serre dans l'agglomération lyonnaise,
- et un dispositif de médiation scientifique pour toucher un public plus large.

Le service science et société de l'Université de Lyon s'associe à la réflexion au côté de la Communauté urbaine sur le volet de l'appropriation des objectifs climat par les acteurs de la société civile et de l'accompagnement des changements de comportement au sein de la société civile. Cette coopération se déroule au travers de l'action de coordination menée sur la fête de la Science et de la réalisation du Village des sciences sur le campus de la Doua et prend la forme suivante :

- élaboration d'un stand changement climatique sur le Village des sciences pendant la fête de la Science, du 19 au 22 novembre 2009,
- présentation sur ce stand de différentes démarches de médiation sur le changement climatique et les projets de l'Ecole nationale des beaux-arts de Lyon sur le même thème dans un ensemble scénarisé et cohérent,
- animation des publics (scolaire et familial) sur cet espace pour identifier des éléments permettant de répondre à la question : qu'est ce qui constitue un blocage pour passer à l'action ?
- analyse et synthèse des observations réalisées sur le stand (document écrit).

Le budget est le suivant :

Actions	Dépenses	Recettes	
	Budget total	Communauté urbaine	Université de Lyon
stand Village des sciences			
tournage montage et projection des films et vidéos			
animation du stand			
analyse et synthèse observation			
	40 250	35 000	5 250

Il est proposé au Conseil de soutenir ce projet par le versement d'une subvention de 35 000 € à l'Université de Lyon ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'Université de Lyon dans le cadre des actions science et société sur le changement climatique dans l'agglomération lyonnaise,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 380 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.